

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des armées

Arrêté du portant nomination au conseil d'administration de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre

NOR : ARMM2001686A

La secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées,

Vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, notamment ses articles L. 612-1 et R. 612-1 ;

Vu le décret (ARMD1930830D) n° du modifiant l'organisation administrative et financière et les structures territoriales de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre à compter du 1^{er} février 2020 :

1. Au titre du deuxième collège, en qualité de membres représentant les anciens combattants et victimes de guerre choisis parmi les catégories de ressortissants de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre :

M. Fillère (André), titulaire du titre de reconnaissance de la Nation et de la carte du combattant.

M. Bouarès (Hocine), titulaire de la carte du combattant.

M. Drouot (Serge), titulaire de la carte du combattant.

M. Soubirou (André), titulaire de la carte du combattant.

M. Lacaille (Henri), titulaire de la carte du combattant.

M. Attar-Bayrou (Laurent), titulaire du titre de reconnaissance de la Nation et de la carte du combattant.

M. Lépine (Dominique), titulaire de la carte du combattant.

M. Longuet (Hervé), titulaire de la carte du combattant.

M. Darmanin (Guy), titulaire de la carte du combattant.

M. Dodane (Paul), titulaire de la carte du combattant.

M. Casal (Raymond), titulaire du titre de reconnaissance de la Nation.

Mme Lantenois (Christiane).

M. Etienne (Jean-Marie).

Mme Gabriel-Heitzler (Anne-Marie).

M. Terrasson (Claude), titulaire de la carte du combattant.

2. Au titre du troisième collège, en qualité de membres représentant les fondations et les associations nationales qui oeuvrent pour les missions mémorielles et la citoyenneté :

Mme Rochman (Gabrielle).

M. Lévy (Gilles-Pierre).

M. Dary (Bruno).

M. Créange (Robert).

M. Susini (Jean).

M. Clerc (Alain).

3. Au titre des représentants des personnels :

Mme Seco-Vigneron (Dominique).

M. Delautre (Daniel).

4. Au titre des membres experts :

Mme Lumineau (Pascale).

M. Bertin (Jérôme).

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le

Geneviève DARRIEUSSECQ.

